

CANAL PSY

EDITORIAL

Suite au numéro un de Canal Psy, je suis allée tout naturellement rencontrer ceux dont nous étions sûr qu'ils l'avaient eu en main et les principaux destinataires : les étudiants de la FPP et ceux de l'EAD. En vue de recueillir leur avis sur le journal, mais aussi leur sentiment. Et la rencontre fut passionnante. Cet éditorial est d'ailleurs un peu en écho à la lettre de Denise Gatel.

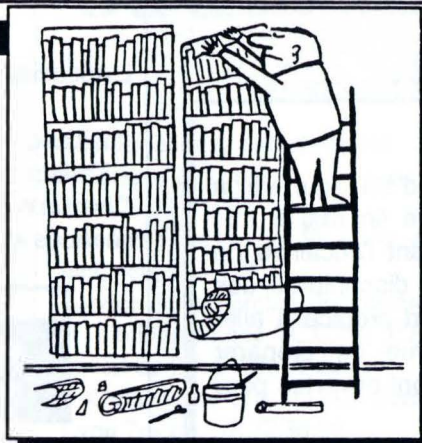
Un premier constat : c'est que les deux groupes d'étudiants n'entrent pas dans l'aventure de la même manière, "historiquement". Et Canal Psy ne s'y inscrit pas pareillement. Mais ceci n'est pas en soi un problème puisque le but n'est pas de gommer les différences (surtout pas !) mais de les faire dialoguer.

En EAD, le journal a été une bonne surprise. Annoncé en début d'année, on ne l'attendait plus... Et le sentiment général a été de plaisir à ce signe de rattachement à l'université. En effet l'année de démarrage a été rude comme le souligne Annick Houel.

En FPP, il y avait déjà La Gazette, et Canal Psy en prend, non en totalité, mais en partie le relai, d'où parfois un sentiment de dépossession, car la structure FPP a depuis longtemps fait ses preuves et chacun, au travail, y est bien installé. Mais beaucoup ont aussi signifié leur intérêt à voir se réduire l'éloignement de Bron.

René Kaës nous dit ce mois-ci combien le sujet est divisé par son appartenance au groupe, à divers groupes, mais comment aussi elle est vitale et constitutive. La question est celle d'appartenances emboîtées, en être ou ne pas en être : de tel régime, de l'Institut, de l'Université... et de la même humanité qui (se) cherche.

Pour Canal Psy, c'est d'appropriation qu'il s'agit, au sens,



Dossier : Documentation

pour chacun, de le faire sien, bien sûr, mais aussi au sens premier de rendre quelque chose propre à un usage : rendre Canal Psy utile à ses lecteurs. L'un ne va pas sans l'autre, et surtout ne va pas sans vous... FPP, EAD et les autres : étudiants du régime général, enseignants, secrétaires de l'Institut... lecteurs, critiques et rédacteurs.

Danièle Barin associait librement sur les pubs de Canal Plus et notre nom en forme de clin d'oeil : "Canal Plus de tendresse, Canal Plus de sexe, et pourquoi pas Canal plus d'appartenance ?" En effet : pourquoi pas ?

Sabine VALLETTE

A PROPOS...

Bilan d'une année d'Enseignement A Distance

par Annick HOUEL

La cinquantaine d'étudiants qui ont eu le courage d'essayer les plâtres d'une expérience qui démarrait sont vaille que vaille toujours là. Leur obstination est à la mesure de leur motivation, car les difficultés matérielles restent nombreuses ; la technique n'étant pas le fort de l'enseignant(e) moyen(ne) en psychologie laisse en effet encore fort à désirer. Les K7 ne sont pas toujours bien audibles –voire parfois carrément vierges– et l'étudiant à distance se bat, dans la solitude de sa maisonnette qui dort, avec un texte oral qui lui semble venir de plus en plus loin. Mais ces expériences profiteront aux étudiants de l'an prochain, dont eux-même pour la plupart : nouveau magnéto en prise directe, pour éviter l'effet Larsen, par exemple, et surtout un(e) vrai(e) technicien(ne) à la sono.

Suite p.14

SOMMAIRE

② *INFOS PRATIQUES : Les stages, les 3e cycles...*

③ *DOSSIER DU MOIS : La documentation*

⑨ *PUBLICATIONS : Entretien avec René Kaës*

⑪ *AGENDA*

⑬ *LIBRE A VOUS... par Denise Gatel*

PETITES ANNONCES

⑭ *REVUE DE PRESSE : Petit historique de l'Enseignement A Distance*

INFOS PRATIQUES

STAGES...

La période d'été (qui va à l'Université de fin mai à mi-octobre) voyant l'accalmie de l'activité studieuse et une plus grande disponibilité des lieux de stages également peut être fort propice à aller rencontrer terrains et pratiques en vue de préparer l'année prochaine. Des permanences sont ouvertes pour guider vos recherches :

LICENCE DE PSYCHOLOGIE CLINIQUE

Responsable : M. Ernest CLEYET-MAREL
Permanence tous les vendredis de 10h30 à 12h30, jusqu'à fin juin, Salle 151 K, p. 615, pour des indications de lieux de stages.
Une note d'information sur ce stage est également disponible au secrétariat de 2ème cycle.

MAITRISE DE PSYCHOLOGIE SOCIALE

Mme Annick HOUEL tient une permanence tous les mardis de 15h à 16h, jusqu'à fin mai, salle 226 K, p. 618. Indication de lieux de stages en fonction de votre projet de recherche en psychologie sociale.

MAITRISE DE PSYCHOLOGIE CLINIQUE

Nathalie DUMET tient une permanence tous les mardis de 17h à 19h, jusqu'à fin mai, salle 228 K, pour les étudiants en recherche de stage de maîtrise de psychologie clinique, afin de vous aider à préciser votre projet et à orienter vos recherches.

N.B. : Pour la **psychologie différentielle** et la **psychologie cognitive**, contacter directement les enseignants et les responsables.

ATTENTION!!!

STAGES ET RESPONSABILITE CIVILE :

Lors de la signature d'une convention de stage, les secrétariats vérifient que vous avez bien une responsabilité civile, mais attention toutes les assurances ne

couvrent pas les risques concernant les stages, c'est donc à vous le vérifier auprès de votre assureur.

Les mutuelles étudiantes couvrent les stages, dès leur premier tarif, mais attention encore certains étudiants semblent confondre sécurité sociale étudiante et mutuelles se croyant couverts alors que ce n'est pas le cas !

FORMATIONS INFORMATIQUE

L'Association IL2E vous propose 2 stages:

- Initiation en Informatique (PC)
 - Traitement de texte (Word)
- Chacun comprenant 12h de cours (en 4 séances le samedi matin) pour 300 F.



IL2E propose également des disquettes à prix concurrentiel.

Renseignements salle 117 K (les permanences sont affichées sur la porte).
Tél : 78.77.23.69

INSCRIPTIONS EN 3e CYCLE

Retrait des dossiers de candidature :

- Au secrétariat de 3ème cycle pour :
DESS de Psychologie Clinique
Date limite de dépôt : 10 mai
DESS de Gériatrie
Date limite de dépôt : 28 juin
DESS de Psychologie du Travail
Date limite de dépôt : 7 juin
DEA de Psychologie et Psycho-pathologie Cliniques le DEA serait habilité, nous attendons confirmation officielle du ministère. Dès la réponse obtenue, le calendrier des inscriptions sera affiché au secrétariat de 3e cycle.

- Au L.E.A.C.M. pour :
DESS de Sciences Cognitives appliquées aux Situations de Travail
DEA de Psychologie cognitive
DUCMOS (Diplôme d'Université "Communication Modèles et systèmes")

Date limite commune :
dépôt jusqu'au 30 juillet

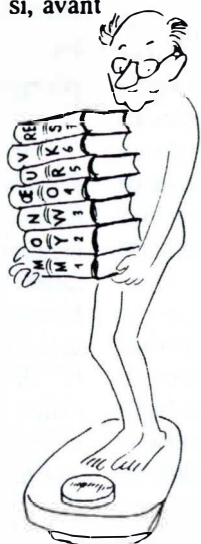
DOSSIER DU MOIS

LA DOCUMENTATION

Où chercher, tout d'abord, des informations disséminées un peu partout. Tellement disséminées d'ailleurs que nous ne saurions être exhaustifs dans ce dossier, qui vise donc : premièrement à donner des pistes pour que chacun constitue son propre réseau en fonction du type de document, des horaires, de la proximité, du coût, etc. (p. 3 et 8) ; deuxièmement à signaler des outils : le C.C.N., le P.E.B. (voir encadrés).

A ce propos, la documentation étant une technique "à code" comme beaucoup de moyens de communication, il est souvent utile en début de recherche de faire appel au personnel compétant des bibliothèques, lesquelles proposent souvent aussi un guide du lecteur.

Il est vrai qu'une fois trouvés les documents, le problème est parfois de ne pas se laisser déborder par trop de données, trop de lectures, trop d'idées déjà pensées. Car c'est bien un risque, que de se noyer dans la pensée de l'autre et d'y perdre ses propres observations et élaborations. Nous ne traiterons pas ce mois-ci du problème de surabondance de textes, tant matérielle qu'intellectuelle, même si, avant de rédiger la bibliographie (p. 7), il faudra bien faire un choix de ce que l'on va présenter. Si ces questions n'ont pas trouvé la place d'être abordées de front dans ce numéro, l'article de Ghislaine Bodgekian (p.4) qui nous invite à nous engager, dans la lecture, à l'écoute de l'autre... et à l'écoute de soi (écoutant l'autre ?) nous indique une voie. En effet, pour dépasser cet "encombrement" des idées, il faut sans doute retrouver à travers et au-delà de la lecture une pensée associative.



Où chercher ?

LES RESSOURCES UNIVERSITAIRES

2 bibliothèques universitaires

- Campus de Bron

Tel : 78.00.60.03.

Horaires : lun. et ven. 9h - 18h, mar., mer., jeu. 9h - 20h.

Service de recherches documentaires et bibliographique (C.C.N., P.E.B.) ouvert de 10h à 17h, 3e étage.

- Centre ville (16, qu. C. Bernard, Lyon 7e), tel : 78.72.36.89.

Horaires : lun. et ven. 9h - 19h, sam. 10h - 17h.

Fonds moins important en psycho mais ouverte le samedi. Permet également des recherches.

Une bibliothèque Interfacultés de sciences humaines

Campus de Bron, bât. L, s. 222, tel : 78.77.23.23 p. 656.

Horaires : lun. 10h - 18h, mar., mer., jeu. 9h - 18h, ven. 9h - 12h30 et 14h - 17h.

Bibliothèque de travail et de consultation sur place. Pas de prêt mais la garantie de trouver les ouvrages. Fonds : ouvrages de base, et très bien pourvu en gérontologie, psycho du travail, psycho sociale, sociologie.

3 centres de recherches rattachés à l'Institut de Psychologie

- Centre de recherche en psychologie et psychopathologie cliniques, s. 134 K, p. 490.

Horaires : lun. 9h - 12h et 13h - 17h30, mar. 9h - 12h et 14h - 17h, mer. 14h - 17h, jeu. 9h - 12h. Renseignements : Mme H. Journet, Mme P. Bourrat.

Prêt d'ouvrages, consultation sur place des revues, des mémoires, et de documents sur le statut professionnel, les institutions.

- CLEF (Centre Lyonnais d'Etudes Féministes), s. 227 K, p. 484.

Horaires : mer. 15h - 18h, jeu. 14h - 17h. Responsable : Mme A. Houel. Ouvrages et surtout revues sur les femmes et la sexualité, que l'on trouve rarement ailleurs.

- LEACM (Laboratoire d'Etudes et d'Analyse de la Cognition et des Modèles), s. 34 K, p. 351.

*Bibliothèque

Horaires : lun. et mer. 9h - 12h et 13h30 - 16h30, mar. 9h - 12h. Renseignements : Mme Coquin.

Ouvrages, thèses, mémoires sur la psycho cognitive, psycho différentielle, intelligence artificielle. Prêt d'ouvrages, consultation sur place pour le reste.

*Service documentaire de tests psychologiques (consulter au LEACM les permanences de la monitrice). Responsables enseignants: M. Salla, Mme Anaut. Consultation sur place.

LES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES

Leur premier avantage est d'être ouvertes le samedi, le deuxième est la proximité du domicile, combinable avec le P.E.B. Les documents sont parfois plus disponibles et en tout cas "réservables" (contrairement aux bibliothèques universitaires). Mais... le prêt est réservé aux abonnés ayant réglé leur cotisation annuelle. Signalons les deux plus importantes de l'agglomération lyonnaise :

Bibliothèque de la Part-Dieu, bd. Vivier-Merle, 69003 LYON, tel : 78.62.85.20.

Horaires : mar., jeu. et ven. 12h - 19h, mer. 10h - 19h, sam. 10h - 18h.

Possède un fonds important en

psycho, notamment les revues. Elle est en réseau avec les 14 bibliothèques d'arrondissement. Catalogue et disponibilité des documents sur minitel : 36.14 BMLYON. Egalement à noter, une vidéothèque documentaire de

DOSSIER DU MOIS

Place de la lecture dans la formation à l'écoute clinique

Le titre que j'ai proposé pour cette communication* paraît un peu trop pédagogique pour que j'y reconnaisse ce dont je vais vous entretenir, mais "ce qui est dit" m'engage et je vais tenter d'expliquer d'où m'est venue cette idée que la lecture préparait à l'écoute clinique.

A Lyon 2 où je suis chargée de cours, j'ai l'habitude d'inviter les étudiants à lire. A lire pour le plaisir, des romans qu'ils choisissent avec leurs critères personnels en dehors de mes conseils, des romans qui les inspirent. Puis, j'ajoute qu'ils peuvent lire des ouvrages théoriques, les lire d'abord comme des romans c'est-à-dire sans vouloir "tout comprendre" et enfin, je précise que si le plaisir de leur lecture n'est pas entamé, il est bien alors de se livrer à l'examen du texte dans sa précision et ses effets.

Comme on le constatera, j'ai décrit un parcours dont je suis convaincue qu'il participe à la formation du psychologue dans son aptitude à écouter et entendre celui qui s'adresse à lui. Aujourd'hui, je vais m'interroger sur les raisons qui fondent mon conseil.

De quelles dispositions jouit le lecteur qui soit disposé à écouter autrui?

Je voudrais préciser déjà que la lecture que je "prescris" aux étudiants n'a pas valeur et volonté d'enseignement et d'information. Il ne s'agit pas d'y puiser un savoir sur les autres même si cette qualité de la lecture ne peut se soustraire au bénéfice de lire, mais plutôt de les rendre sensibles au mouvement de lecture qui nous met à la disposition des mots d'un autre sans représentation visuelle de l'histoire et des personnages (ce qui rend la lecture différente du cinéma par exemple).

Le mouvement de lecture qui me semble formateur c'est cet entremêlement indispensable et constant entre deux manières de lire que je vais tenter de différencier. La première, que j'appellerai volontiers lecture légère dont le modèle pourrait être la lecture du roman et la seconde, lecture studieuse dont le modèle pourrait être la lecture de théorie. Cette différenciation n'est utile que pour notre réflexion, les deux me paraissant le plus souvent liées.

Voyons un peu de quoi je parle à propos de lecture légère. Le terme de léger ne doit pas être entendu de façon péjorative, il se veut plutôt évoquer la curiosité et le plaisir de lire sans s'y obliger. Sans s'obliger à relever, à rectifier l'inexactitude même du texte lu

qui s'insère dans le texte écrit. Le roman se présente comme exemplaire pour décrire ce mode de lecture. Le roman c'est une histoire, une narration d'une tranche de temps animée par des personnages, leur absence ou leur solitude comptant autant que leur présence.

S'engager dans la lecture du roman, c'est déjà accepter "sa curiosité"

Curiosité d'une histoire différenciée de la nôtre mais qui nous intéresse par ce qu'elle partage avec la nôtre. Ce qui nous fait choisir tel ou tel livre est un mystère. L'expérience du lecteur c'est que l'influence des autres lecteurs et son propre état aboutissent à cette lecture dans tel ou tel moment. Nous avons tous connu l'impossibilité d'entrer dans tel livre que tout le monde a l'air d'apprécier ou de nous régaler de tel autre que nous ne pensions jamais lire. Le choix est personnel ; il dépend des circonstances de notre vie tant sociale que psychique. Il souligne à quel point la lecture est affaire relationnelle entre soi, les autres, les livres, les auteurs... Accepter cette rencontre hasardeuse me paraît être qualité à rencontrer ou ne pas rencontrer celui qui vient de parler. Ne pas se faire croire que l'on entend quand nous ne pouvons pas entrer dans l'histoire est prélude à s'écouter soi en même temps que l'autre.

Mais quelles sont donc les conditions pour entrer dans la lecture d'un roman et s'y plonger jusqu'à la fin ?

S'engager dans la lecture nécessite l'isolement de notre contexte matériel habituel. Il n'y a qu'à se rappeler les incidents et les problèmes familiaux causés par la lecture d'un membre d'une famille, enfant, conjoint ou parent, pour savoir combien la lecture est absente à la vie quotidienne, abandon de la réalité. Dans son excellent article du numéro de la *Nouvelle Revue de Psychanalyse* consacré à la lecture, Paul-Laurent ASSOUN pense même

*Communication faite lors du 1er forum du livre *Ecrits et Psychiatrie*, organisé à l'Hôpital du Vinatier les 4 et 5 nov. 88 par l'association Ecrits-Psy-Lyon.

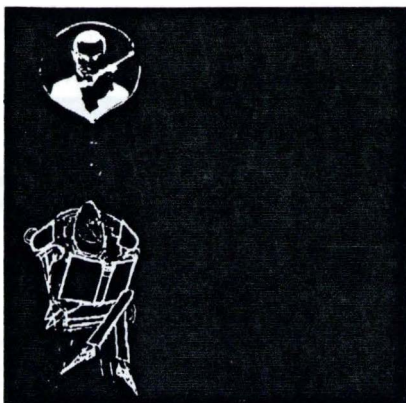
que "le lecteur est en condition secrètement régressive analogue à l'endormissement et qu'il débranche ses investissements de réalité au profit du signe verbal" (NRP, n° 37, p. 132). Cet isolement, cette fuite, cette absence à la réalité est exclusivité de la présence du lecteur à sa lecture. Il y est seul ; il y est absorbé par les mots qui racontent. Seul donc et toute son attention consacrée à ce que ces mots lui évoquent. Tout à la fois dans la désignation d'un déroulement qui pourrait être pris dans un récit de la réalité et en même temps dans l'évocation de ses propres fantômes intérieurs qui surgissent de cette rencontre où les mots de l'auteur se marient aux fantasmes du lecteur.

La seule réalité qui subsiste est celle de la signification première des mots, tout le reste prend valeur d'espace de rêverie

Espace où la création de l'auteur suscite la rêverie du lecteur. A ce propos, P.L. ASSOUN dit : "lire, c'est bien en ce sens sous-traiter le fantasme du raconteur par son propre fantasme" (ibid., p. 133). N'est-on pas alors dans cette zone étrange d'attention flottante dont on nous dit qu'elle se présente ainsi pour y puiser son efficacité ? Zone de l'échange où s'installe une rêverie qui s'alimente aux mots de l'autre pour s'évoquer à elle-même. Rêverie comme une sorte de conscientisation de soi qui passe par l'illusion qu'il s'agit d'un autre, des autres. Rêverie qui est une sorte de révélation à soi-même dans l'identification au récit et à son auteur.

L'acte de lire nous livre au constat d'une vie fantasmatique qui tantôt s'avance au grand jour, tantôt se dérobe indépendamment de notre vouloir. Se laisser aller à cet univers, univers qui lie le récit et la rêverie véritable création de l'acte de lecture préfigure un espace fantasmatique comparable. Celui qui n'appartient ni à l'un, ni à l'autre mais naît de la rencontre, à savoir l'espace fantasmatique du transfert. De même que le lecteur, le "psy" (terme qui désigne l'écouter dans le cadre de la clinique psychique) tout à la fois adhère à une histoire et s'attache à ce qu'elle fait surgir

en lui au-delà du sens des mots et du récit.



De la lecture du roman...

Ecouter autrui, lire font naître chez le "psy" ou le lecteur, la sensation subjective d'être soi et autre en même temps. Expérience toujours aussi scandaleuse pour notre conscience, de la méconnaissance d'une partie de nous-même, approche intime de la réalité de l'inconscient. Pour revenir à la lecture qui révèle le lecteur à son propre partage, elle le rend double aussi, parce que pris dans le récit, il observe simultanément les dessous. "Dessous" proposés par l'auteur qui dévoile les milles et unes petites choses incontrôlables de la vie ; dévoilement d'un incontrôlable similaire chez le lecteur.

Identifié à une position d'extériorité aux jeux fantasmatiques de la création littéraire, le lecteur jouit de s'y reconnaître dans sa subjectivité et dans le soulagement de la considérer de loin

Dans son article sur la création littéraire et le rêve éveillé FREUD nous indique que : "la jouissance de l'oeuvre littéraire provient de ce que notre âme se trouve par elle (l'oeuvre littéraire) soulagée de certaines tensions. Peut-être même le fait que le créateur nous met à même de jouir désormais de nos propres fantasmes sans scrupules ni honte contribue-t-il pour une large part à ce résultat ?" (*Essais de psychanalyse appliquée*, p. 81). Dans ce même article FREUD insiste sur l'égoïsme du

lecteur occupé à contempler sa vie fantasmatique et soulagé du déplaisir d'avoir à la reconnaître comme sienne. Il souligne le caractère narcissique de cette position royale. N'est-on pas là encore autorisé à comparer ce plaisir de lire tel que le décrit FREUD, au désir d'être l'oreille attentive à la vie fantasmatique qui ne serait que de l'autre ?

Signe évident que le devenir professionnel "psy" serait symptôme (bien) névrotique et que cette pratique soulagerait de bien des tensions. Mais pour continuer à réfléchir dans cette perspective FREUD dans cet article ajoute que le lecteur est animé d'un sentiment d'invulnérabilité ; invulnérabilité liée à l'identification au héros du roman à qui tout peut arriver sans conséquences néfastes pour celui qui lit. Je reconnais pour ma part dans ce sentiment d'invulnérabilité, la même force narcissique qui habite le "psy" à qui l'autre parle et continue de parler. Comme si la continuité de la parole ou du roman, renforcerait la croyance en son pouvoir de vivre au delà de tout. Illusion d'immuabilité, d'immortalité.

La complicité à créer un espace fantasmatique dans le lien transférentiel qui incite à la parole produit le cadre même du déploiement narcissique du "psy" et de son vis-à-vis

Je crois vous avoir montré à quel point la machinerie fantasmatique mise en marche bénéficie au lecteur ou au "psy" ; mais je ne vous laisserai pas croire que cela seul puisse rendre la lecture et l'écoute "psy" opérantes. Car s'il s'agit d'accepter les fantasmes comme moteurs pour la rêverie du lecteur, on ne saurait fantasmer si le texte n'a pas de sens, si par exemple la langue est étrangère ; il s'agit donc maintenant de se pencher sur ce que j'ai appelé la lecture "studieuse" où le texte, où la lettre ont toute leur importance.

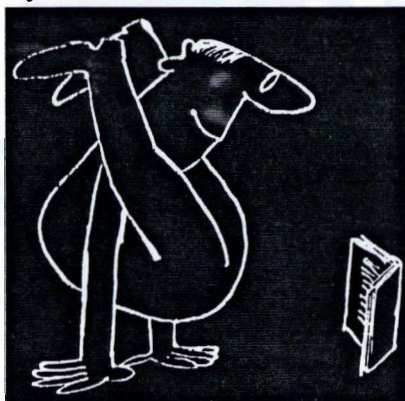
Je définirais la lecture studieuse comme celle qui exige une hypervigilance pour les mots employés et leur agencement

A l'extrême elle pourrait être celle qui oblige à se référer au dictionnaire de la langue, à la référence linguistique dès lors que la compréhension du lecteur ne serait qu'approximation. Un travail est imposé par l'exigence de comprendre dans l'exactitude et la vérité, lesquelles ne sont pas forcément indispensables à la lecture. Le lecteur dont la pente naturelle est de ne pas suivre "complètement" le chemin imposé par l'auteur, se trouve tenu de reconnaître comment il s'introduit dans la lecture. Il y est présent comme un corps étranger qui va faire des "trous" dans le texte, des erreurs de déchiffrement, des brouillages de compréhension. Dans cette sorte de confusion du sens qui fait lire dans l'à peu près, le lecteur va avoir à comparer sa traduction au texte immobile de l'écrit. C'est dans ce travail sur l'écart entre ce qui est lu et ce qui est écrit que le lecteur peut percevoir sa place hégémonique et s'en destituer pour laisser la place à ce qui ne vient pas de lui. Accès libéré à l'univers de l'autre différencié de soi. Elle s'oppose à la solitude de la lecture légère et réclame un dispositif de comparaison des lectures. Cette lecture ne peut se passer de la première afin de faire alliance avec l'excitation fantasmatique et d'éviter que le texte ne soit froid et lettre morte.

Mais c'est de se donner le texte comme étranger qui permet de se demander ce qu'il veut dire

Question immédiatement posée par un texte. Le souci d'exactitude et de vérité impose de se référer froidement à la littéralité du texte. Il s'agit justement de la règle d'or de l'herméneutique onirique introduite par FREUD dans *L'interprétation des rêves*. Les mots tels qu'ils viennent

pour composer le récit du rêve comptent pour rendre son rêve au rêveur. Aucune approximation n'est possible pour que se reconnaisse le sujet du rêve dans le travail du rêve.



... à la lecture de la théorie.

La lecture studieuse à la façon du décryptage du rêve s'en remet à la précision des termes pour se déparasiter du lecteur. Du même élan elle donne au lecteur lecture de sa lecture, véritable redistribution des partitions. C'est bien dans ce double mouvement d'identification et de différenciation que la lecture dans les formes extrêmes que j'ai essayé de vous présenter, me paraît expérimenter l'écoute nécessaire pour entendre autrui dans son humanité et son altérité.

Ghislaine BIODJEKIAN

LE CATALOGUE COLLECTIF NATIONAL (C.C.N.) :

La visée du C.C.N. est de signaler avec le plus d'exhaustivité et de précision possibles les collections de publications en série (revues et périodiques) des bibliothèques françaises participant au C.C.N.

En bref et en pratique, le C.C.N. c'est :

- *l'accès en conversationnel à plus de 900.000 collections de périodiques (640.000 titres correspondant à 220.000 périodiques localisés dans 2.800 bibliothèques et centres de documentation français)

- *un répertoire de 2.800 établissements documentaires avec toutes les informations nécessaires : adresse, horaires, services...

- *des produits diversifiés sur papier, microfiches, CD-rom, sorties informatiques, dans les bibliothèques et directement sur minitel : 36 17 CCN.

PENSEZ AUX BANQUES DE DONNEES TELEMATIQUES

Divers serveurs offrent une recherche documentaire simple et rapide à coût modeste. Ils ont en outre l'avantage de cibler en général un champ précis et d'être souvent presque exhaustifs dans ce champ. A titre d'exemple :



36.17 PRISME

Base de données bibliographiques françaises sur l'action sociale, les politiques et le travail social. Les domaines couverts sont : éducation spécialisée, handicap, famille, délinquance, développement de l'enfant et de l'adolescent, insertion sociale et professionnelle.

Association PRISME
44, rue de Montmorency
75003 PARIS
tél : (1) 42.74.44. 70



36.17 TOXIBASE

Base de données et réseau documentaire sur les toxicomanies et les pharmacodépendances qui propose une revue trimestrielle des documents récents et importants, une revue de presse bimensuelle régionale et nationale, des recherches personnalisées et l'envoi de photocopies des documents consultés.

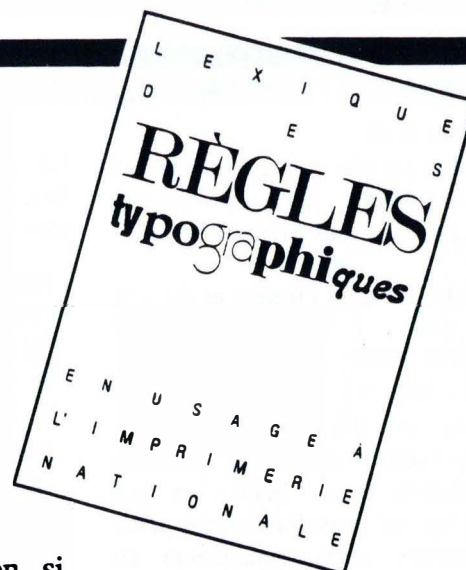
Centre coordinateur
14, av. Berthelot
69007 LYON
tél : 78.72.47.45

LE PRET ENTRE BIBLIOTHEQUES (P.E.B.)

La plupart des bibliothèques (même parfois relativement petites) fonctionnent en réseau sur le territoire français, ce qui permet d'emprunter par l'intermédiaire d'une bibliothèque municipale, par exemple, un ouvrage se trouvant dans une bibliothèque universitaire. Ce service est souvent en lien avec le C.C.N. (Catalogue Collectif National).

DOSSIER DU MOIS

L'art de la bibliographie



Une fois trouvée et exploitée la documentation si précieuse à nos travaux, reste à la présenter, ce qui est loin d'être un détail car une bibliographie mal bâtie ou des références imprécises ou absentes ont tôt fait de gâcher une bonne partie de l'effort accompli. Voici donc quelques règles d'or tirées du *Lexique des Règles Typographiques en Usage à l'Imprimerie Nationale* (1990, 3^e édition) que nous ne saurions trop vous recommander pour toutes les questions liées à la composition d'un texte (citations, présentation, ponctuation, etc). Car, nous dit l'avant-propos : "Séduire le lecteur et faciliter la lecture résument les qualités d'une bonne typographie" !

DEFINITIONS

Bibliographie.

Répertoire d'ouvrages ou de publications sur un sujet déterminé. La bibliographie peut être sommaire ou exhaustive, signalétique ou analytique, thématique, critique... Elle peut s'intituler : *Bibliographie*, *Orientation bibliographique*, *Indications bibliographiques*, *Références bibliographiques*... Elle est située le plus souvent en fin d'ouvrage (avant les index et les tables).

Références bibliographiques.

Information donnée dans le cours du texte, soit entre parenthèses, soit le plus souvent en note, précisant l'origine d'une citation ou renvoyant sur un point particulier à un ouvrage ayant plus spécialement étudié le problème évoqué. Elle comporte la mention de l'auteur à la première occurrence, suivie de la page ou des pages auxquelles on renvoie. Aux mentions suivantes du même ouvrages on écrit simplement *op. cit.*, s'il s'agit du même auteur et du même titre, plus simplement encore *ibidem* ou *ibid.*

PRESENTATION TYPOGRAPHIQUE

Dans un même ouvrage, il importe de respecter l'unité de présentation des oeuvres mentionnées dans le texte, dans les notes et dans le répertoire bibliographique, et l'on veillera à un emploi unifié des expressions synonymes : *cf.* / *voir* ; *in* / *dans* ; *infra* / *ci-dessous*, *ci-après* ; *supra* / *ci-dessus* ; *op. cit.* / *ouvr. cité* ; *sq.*, *sqq.* / *et suiv.*

Il importe que les éléments signalétiques des ouvrages soient mentionnés dans l'ordre préconisé par les normes AFNOR :

1. *Auteur(s)*. Nom, prénom, (éventuellement qualité et titres professionnels ou universitaires) ; mêmes mentions pour les collaborateurs éventuels.

2. *Oeuvre*.

a. Titre : il peut s'agir d'un ouvrage isolé ou faisant partie d'une collection, d'une contribution à un ouvrage collectif, d'un article ou d'une traduction.

b. Nom des auteurs de la préface et/ou

de l'avant-propos, de la postface, etc. ; nom de l'"éditeur" (celui qui a établi le texte), du présentateur, du commentateur, de l'auteur des notices et notes ; nom du traducteur et mention du titre original ; nom de l'illustrateur.

c. Indication de l'édition : édition originale, 2^e édition, etc.

d. Titre de la contribution ou de l'article, suivi de l'intitulé de l'ouvrage collectif, de la revue, du périodique, du journal où est paru ce texte ; tomaiison, numéro, année, mois, pagination de l'article dans la livraison.

3. *Editeur*. Nom ou raison sociale, lieu et date de la publication.

4. *Description*. Dimension en centimètres (la largeur précédant la hauteur) ; nombre de pages.

EXEMPLES

Aujourd'hui s'est établie une marche à la fois simple et claire adoptée par une majorité d'auteurs et d'éditeurs dans la rédaction et la présentation des bibliographies. En l'absence de prescriptions de l'auteur, la présentation adoptée à l'Imprimerie nationale pour les travaux courants est la suivante :

Suite p. 8

S.O.S. EDITEURS

Lors de la recherche d'un ouvrage, il peut être utile de s'adresser directement à l'éditeur. Nous disposons d'une liste d'une cinquantaine de maisons d'éditions, que nous ne pouvons publier faute de place mais que nous tenons à votre disposition sur votre demande accompagnée d'une enveloppe affranchie à votre adresse.

(Suite de la p. 3)

consultation sur place avec de nombreux films intéressant les psychologues (mêmes horaires sauf mercredi : 12h - 19h)

Maison du livre, de l'image et du son, 247, Crs E. Zola, 69100 VILLEURBANNE, tel : 78.68.04.04.

Horaires : lun. 14h - 19h, mar. - ven. 11h - 19h, sam. 10h - 18h.

Une importante vidéothèque de films documentaires et de fiction en prêt (payant) ou en consultation sur place. Des cassettes audio, notamment les émissions de Radio-France sont aussi disponibles.

Elypsy démarre cette année un nouveau service de documentation rassemblant et mettant à disposition des sources peu accessibles.

*Une *bibliothèque d'actes de colloques* dont les comptes-rendus sont rarement publiés via les grands circuits d'édition alors que les congrès sont par excellence le lieu de rencontres et de relations des chercheurs.

*Une *antenne de revues* dont la diffusion n'est pas assurée sur le plan national alors qu'elles proposent des mises au point et perspectives récentes, voire des travaux en cours d'élaboration.

Ainsi ce service a une double vocation : fournir aux usagers de l'Institut d'autres éléments de réflexion et permettre à des centres de recherche universitaires ou à des groupes de praticiens de faire connaître leurs travaux.

Ce service propose donc un éventail d'actes et de revues consultables sur place (inter-dits à la photocopie !). Les personnes intéressées par un sujet peuvent rechercher et consulter les textes traitant de celui-ci, et s'ils correspondent à leur besoin, se les procurer par notre intermédiaire.

La réponse des "éditeurs" a été très favorable et la bibliothèque compte déjà une soixantaine de documents.

ELYPSE

LES BIBLIOTHEQUES D'HOPITAUX

Les bibliothèques d'hôpitaux psychiatriques constituent une riche ressource. Nous ne citons que les deux grands hôpitaux lyonnais mais d'autres centres hospitaliers sont aussi accessibles selon les régions. De plus beaucoup sont en réseau.

Bibliothèque médicale La Rotonde
CHS le Vinatier, 95 bd. Pinel, 69677 BRON Cedex, tel : 72.35.85.08. Chef de service : Dr. Gambus. Responsable de la bibliothèque : Mme Siraud. Prêt réservé sous certaines conditions.
Horaires : lun. - ven. 9h - 13h et 14h - 17h.

Bibliothèque de l'hôpital Saint Jean de Dieu, 290 Rte de Vienne, 69373 LYON Cedex 08, tel : 78. 09.78.53. Chef de service : Dr. Pechiné, secrétaire de la bibliothèque : Mme Akélian. Accès sous réserve d'accord avec le secrétariat.
Horaires : lun. - jeu. 8h30 - 12h30 et 13h30 - 16h30, ven. 8h30 - 15h.

LES ASSOCIATIONS

Beaucoup d'associations ont un fonds documentaire correspondant à leurs objectifs. Ces lieux ont donc un champ d'investigation plus limité mais pointu, et ce peut être l'occasion de rencontrer des personnes très au fait d'un domaine précis. Ils faut parfois être adhérent pour y avoir accès. Voici quelques adresses :

Migration Santé Rhône-Alpes
15 rue du Dauphiné, 69003 LYON, tel : 72.33.61.22.
Horaires : lun. 17h - 19h, mer. 14h - 19h, ven. 14h - 16h.
CNDT (Centre National de Documentation sur les Toxicomanies), 14 av. Berthelot, 69007 LYON, tel : 72.72.93.07.
Horaires : lun. à jeu. 9h - 17h, ven. 9h - 16h30

ALS (Association de Lutte contre le Sida), 16 rue Pizay, 69001 LYON, tel : 78.27.80.80.
Horaires : lun. - ven. 10h - 18h.
SEL (Santé Ethique Libertés), Hôpital du Vinatier, "les Peupliers", 99 bd. Pinel, 69677 BRON Cedex, tel : 72.35.87.30.
Horaires : plutôt le matin sauf le mercredi (pour voir la responsable de la documentation).

—(Suite de la p. 7)—

Bibliographies

— pour un ouvrage

DOMENACH (Jean-Luc) et RICHER (Philippe), *La Chine, 1949-1985*, Paris, Imprimerie nationale, coll. "Notre siècle", 1987, 504 p.

— pour une contribution à un ouvrage collectif

ROTH (François), "Les luxembourgeois en Lorraine annexée, 1871-1918", in POIDEVIN (R.) et TRAUSCH (G.), *Les relations franco-luxembourgeoises au début du XXe siècle*, Metz, Centre de recherches Relations internationales, 1978, t. II, p. 175-183.

— pour un article dans un périodique

WALTER (Rodolphe), "Le parc de Monsieur Zola", *L'OEil*, n° 272, mars 1978, p. 18-25.

Références bibliographiques

— Placées dans le texte

Dans son ouvrage *Etudes sociologiques sur les couches salariées*, paru aux éditions Marcel Rivière, Roger Girod constate que...

— Placées en notes

** "Ce tour, dit BRUNO (*La pensée et la langue*, p.363), devient de plus en plus..."

** Consulter à ce sujet l'excellente étude de Henri MENDRAS, *Sociologie de la campagne française* (collection "Que sais-je?", n° 842, PUF).

1. HOMERE, *Odyssée* (trad. V. Bérard), éd. La Pléiade, p. 561-565.

2. DURAND (Pierre), op. cit., t. VI, liv. II, chap rv, p. 15, 17, 23-30.

PUBLICATIONS

Entretien avec René KAËS

A l'occasion de la parution de son ouvrage *Le groupe et le sujet du groupe* (Dunod), nous avons rencontré René Kaës qui nous parle de la fonction du groupe dans les dimensions intersubjectives et intrapsychiques... et dans la formation des psychologues.

Canal Psy : Vous avez beaucoup travaillé sur les groupes. Comment se situe cet ouvrage dans l'ensemble de vos travaux ?

René KAËS : Effectivement, j'ai beaucoup travaillé avec des groupes et sur la question du groupe, mais je ne me suis intéressé vraiment aux processus de groupes et à la place du sujet dans le groupe qu'à partir des années 65-66. Auparavant, je m'étais intéressé au groupe social, au groupe constitué par des catégories sociales ou par un mouvement social: c'est le travail que j'avais fait sur les représentations de la culture chez les ouvriers français. Je m'étais intéressé au groupe précisément parce qu'il me semblait que les représentations qui étaient proposées en situation de groupe avaient des dimensions, des contenus différents de celles obtenues par des interviews individuelles. Je me suis alors intéressé au groupe précisément en tant qu'il est le lieu de la production de formations psychiques, plus spécialement de représentations, qui ne sont pas accessibles autrement que dans la situation de groupe.

Mes travaux sur le groupe à proprement parler ont commencé en 65-66. Je travaillais alors avec Didier Anzieu. Après l'avoir connu à Strasbourg où j'étais étudiant, nous nous sommes retrouvé quand j'enseignais à Aix-en-Provence et là nous avons mis en place un des premiers dispositifs de groupe où

la règle fondamentale était énoncée et travaillée dans ses effets. Ensuite je me suis intéressé à proposer un modèle d'intelligibilité des processus de groupe en tant que le groupe est le lieu d'une réalité psychique spécifique et je me suis peu intéressé effectivement à ce moment là à la place du sujet singulier, à la place du sujet individuel. Ce qui m'a intéressé comme ce qui a intéressé la toute première génération des personnes qui se sont intéressées au groupe, comme Bion, comme Fuchs, c'était précisément le groupe. C'est dans cette perspective que j'ai essayé de proposer le modèle d'un appareil de liaison et de transformation de la réalité psychique dont les ressorts, la logique, seraient du niveau du groupe, et je l'ai appelé l'appareil psychique groupal. Le livre que je publie maintenant présente une sorte de vue d'ensemble des travaux que j'ai réalisés depuis 25 ans. C'est vrai que je suis assez tenace sur cette question, parce qu'elle me semble passionnante, difficile, et qu'elle ouvre beaucoup de perspectives de recherche et d'intérêt pour les applications pratiques. C'est donc une vue d'ensemble qui intègre des travaux dont les éléments seront présentés dans des ouvrages ultérieurs.

C. P. : Votre ouvrage s'intitule *Le groupe et le sujet du groupe*. Qu'apporte à la réflexion sur le groupe le concept de sujet qui



Jacques van den Bussche, 1970. *Groupe*
(collection R. Kaës)

apparaissait moins dans vos ouvrages précédents ?

R. K. : Vous avez raison de dire qu'il apparaissait moins ; il y était en quelque sorte en filigrane et j'ai toujours eu, me semble-t-il, la préoccupation d'une lecture, d'une compréhension, que Bion avait appelé binoculaire, c'est-à-dire qui rende possible une mise en tension entre l'espace intrapsychique et l'espace intersubjectif du groupe. D'ailleurs, le modèle de l'appareil psychique groupal partait bien de ce que je suppose être des formations groupales internes. L'idée c'était de comprendre comment ces formations groupales internes s'agençaient les unes avec les autres dans une forme qui fasse tenir ensemble les membres du groupe. La question du sujet à proprement parler s'est imposée à moi à partir de la pratique des groupes de thérapie et des groupes de formation. A partir aussi d'une exigence psychanalytique qui est tout d'abord de comprendre comment le groupe est investi par chacun des sujets qui le composent, comme un objet de représentations et d'investissements pulsionnels, et comment il est, par conséquent, l'objet d'un certain nombre d'angoisses, de mécanismes de défenses.

Chemin faisant, je me suis donc interrogé sur la fonction du groupe dans la structuration de l'appareil

psychique individuel, suivant en cela un certain nombre d'indications que me donnaient à la fois la lecture de Freud, l'expérience de la cure individuelle et le travail avec les groupes. Le sujet, je l'ai donc essentiellement considéré comme divisé, conflictualisé par son appartenance à un ensemble, appartenance vitale, nécessaire. Lacan disait que si on n'était pas dans un groupe, on devenait fou. Mais on peut aussi devenir fou d'être aliéné dans le groupe et c'est donc cette tension-là qu'il va falloir traiter. Divisé cela veut dire qu'il y a dans le sujet deux tendances opposées et sur lesquelles opère du refoulement. Ces tendances concernent le fait que le sujet cherche à réaliser sa propre fin, d'une manière égoïste – ce n'est pas là un jugement moral – en tant qu'il a à accomplir ses propres réalisations pulsionnelles et à composer, bien entendu, avec ses propres défenses internes, ses angoisses, ses interdits, mais qu'il est aussi membre d'un ensemble, d'un groupe ou de plusieurs groupes, il en est le maillon de transmission, l'héritier et aussi le serviteur, et doit donc gérer ce double statut. J'essaie d'articuler dans mon livre comment cette division du sujet que j'appelle le sujet du groupe, est en relation avec la constitution du sujet de l'inconscient. Comment, du fait d'être du groupe, de venir du groupe, de s'appuyer sur le groupe, de s'en détacher, d'en émerger, avec toute la conflictualité qui l'accompagne, l'inconscient peut en être constitué, et donc le refoulement, le déni, le rejet. Comment aussi, du fait d'être sujet du groupe, les voies vers le retour du refoulé peuvent se trouver, ou frayées, facilitées, ou au contraire barrées par le fait d'être tenues dans l'intersubjectivité, et notamment dans le partage des symptômes.

C. P. : Concrètement, les groupes avec lesquels vous travaillez sont-ils surtout des groupes de "psys" ou bien continuez-vous à travailler avec d'autres types de groupes ?

R. K. : Les groupes dits "de formation" se sont essentiellement

constitués à partir de l'offre et de la demande des psychologues, des psychiatres, des analystes. Mais, si c'est la majorité, ce n'est pas l'exclusivité de cette population. Pourquoi les "psys" ? Pour plusieurs raisons. Il y a avec le groupe un instrument de travail psychique qui, manifestement, a été plus travaillé par les psychologues que par n'importe quelle autre profession des sciences humaines. Les psychologues y ont apporté une contribution importante. Je crois que les psychologues viennent, dans les groupes, explorer des modalités de fonctionnement psychique, dans ses différents aspects : créatif, pathologique, intrapsychique et relationnel, qui représentent pour eux une possibilité relativement accessible de mettre en jeu leur rapport avec leur monde interne, peut-être d'une manière telle que les effets de cette exploration les rendent davantage sensibles à ce qui se joue pour eux dans leur travail, dans les institutions par exemple.

Je travaille donc beaucoup avec ce type de groupes, mais je travaille aussi avec des groupes constitués par des tâches. C'est vrai que ce sont essentiellement des tâches de soins : j'ai travaillé beaucoup avec des équipes soignantes, par conséquent avec la dimension d'arrière-fond de l'institution.

C. P. : Et en ce qui concerne la formation des psychologues à Lyon ? La réforme du DEUG prévoit la suppression de l'AEPF (Atelier d'Elaboration du Processus de Formation) en première année au profit de TD sur le groupe en licence. Que pensez-vous de la différence entre une mise en situation de groupe tôt dans le cursus et des TD qui seront peut-être plus une approche théorique des groupes ?

R. K. : Je crois que c'est tout à fait différent de faire une expérience de soi, de son rapport aux autres dans une situation de groupe. Autre chose est de travailler théoriquement sur les groupes. Pour ma part, je pense qu'une expérience d'engagement personnel dans le groupe est tout à fait importante dans la formation des psychologues avant d'aborder la connaissance théorique des groupes, donc je regrette que cette

disposition disparaisse. Il est vrai qu'elle a un coup de revient plus important bien entendu, parce que, pour que l'expérience soit significative, il faut qu'elle se prolonge un certain temps : ça ne peut pas être ponctuel, ou alors on est dans l'exhibition, on est dans les défenses qui vont se mettre en place à cette occasion. Il faut donc une expérience au long cours, et encadrée, enfin soutenue plutôt qu'encadrée, par des personnes qualifiées. Pour pouvoir le faire on ne peut pas s'improviser comme ça, on risquerait de produire des effets éventuellement traumatiques et sauvages. Je pense qu'il vaudrait mieux qu'il y ait en licence, si c'est possible, de nouveau une expérience personnelle d'engagement dans le groupe avant que l'on aborde les problèmes par les textes, simplement par la théorie.

Pourquoi je pense que c'est intéressant dans la formation des psychologues, c'est un peu ce que l'on disait tout à l'heure : je pense que le groupe permet de comprendre, plus que n'importe quelle autre situation thérapeutique ou formative, comment le travail psychique emprunte des voies de liaison et de déliaison, de transformation, qui passent par l'appareil psychique de l'autre. Il y a là l'expérience d'un détour de ce que l'on ne peut pas se représenter, auquel cependant on peut avoir accès à l'écoute de ce qui nous revient dans le discours de l'autre. Or le psychologue est constamment, dans l'entretien, dans les thérapies, dans toutes les situations où il rencontre l'autre, à l'écoute de son propre fonctionnement psychique. Et je crois que le groupe, entre autres qualités, offre cette expérience là qui est absolument indispensable, irremplaçable. Autrement dit, par le groupe, on peut se mettre à l'écoute de la façon dont on est entendu par l'autre et on peut aussi s'entendre dire ce que l'on a pas voulu savoir de soi-même. C'est en quoi le groupe est vraiment un dispositif de formation intéressant.

Propos recueillis par
Sabine VALLETTE

Cet entretien a aussi porté sur ce qui motive la recherche et comment elle s'élabore. Faute d'espace dans ce numéro, nous publierons les réponses de René Kaës le mois prochain.

AGENDA



LYON ET REGION

Pourquoi les nouvelles

technologies de formation ont-elles tant de mal à pénétrer l'enseignement ? par Jean-Marie ALBERTINI, directeur de recherche au CNRS, mercredi 14 avril de 18h30 à 20 h, organisé par l'IUFM de Lyon (Institut Universitaire de Formation des Maîtres), 5 rue Anselme, 69317 LYON Cedex 04. Lieu : IUFM. *Rens.* 78.30.04.04 p.129

Soins palliatifs et sida, 2e Congrès Européen, jeudi 15 et vendredi 16 avril, organisé par l'ALS (Association de Lutte contre le Sida), 16 rue Pizay, BP 1208, 69209 LYON Cedex 01. Lieu : Ecole du Service de Santé des Armées, 69500 BRON. Tarif : 800 F, F.C. 1000 F (après le 01/03). *Rens.* 78.27.80.80.

Quel travail en prison pour un psychologue ? par Francis DUMONT, psychologue, samedi 17 avril à 9h30, organisé par la FPP (Formation à Partir de la Pratique), Institut de Psychologie, Lyon 2, 16 quai C. Bernard, 69365 LYON Cedex 07. Lieu : même adresse, amphi 236. *Rens.* 78.69.70.23.

L'image de la personne porteuse de trisomie 21 dans la société, samedi 17 et dimanche 18 avril, organisé par le GEIST 21 Loire et FAIT 21, 10 rue du Monteil, 42000 SAINT-ETIENNE. *Rens.* 77.37.87.29 et 77.25.43.37.

Homme et femme, couple impossible ? par Guy CORNEAU, psychanalyste, lundi 19 avril à 20h30,

organisé par le Centre Culturel Boris Vian, 8 bis rue G. Picard, 69200 VENISSIEUX. Lieu : Cinéma Gérard Philipe, av. J. Cagne, 69200 VENISSIEUX. Tarif : 40F, étudiants, chômeurs 30F. *Rens.* 72.50.09.16

Savoir et pouvoir, sur les perversions technologiques par André AVRAMESCO, philosophe, mardi 27 avril à 20h30, organisé par l'association Libre Esprit, BP 15, 07290 SATILLIEU. Lieu : Théâtre municipal, place des Cordeliers, 07100 ANNONAY. Tarif : 40F. *Rens.* 75.33.11.27.

Ingérence : devoir ou responsabilité des hommes ? par Bernard KOUCHNER, fondateur de Médecins du Monde, samedi 3 mai à 18h30, organisé par la Chaire des Droits de l'Homme, 10-12 av. A. Fochier, 69002 LYON. Lieu : Université J. Moulin-Lyon 3, Grand Amphithéâtre, 16-18 quai C. Bernard, 69007 LYON. *Rens.* Mme Boucaud 72.32.50.50.

La C.E.E. et l'exercice des professions médicales, par Jacques EMORINE, jeudi 6 mai à 18h30, organisé par le SEL (Santé Ethique Libertés), Université C. Bernard. Lieu : salle des conférences, Faculté de Médecine, 8 av. Rockefeller, 69373 LYON Cedex 08. Tarif : 40F. *Rens.* Mme Léry 78.77.71.61 (tous les matins).

Le scolaire et la violence psychologique sur les enfants, par Pierre MATHEY, psychologue, jeudi 6 mai de 9h30 à 11h, organisé par le service du Pr. Daléry. Lieu : salle C, bât. univ. entre neuro et cardio, Hôpital neurologique et neuro-chirurgical P. Wertheimer, BP Lyon-Monchat, 69394 LYON Cedex 03. *Rens.* 72.35.72.35.

Le rêve : des cliniques à la recherche, vendredi 7 mai de 9h à 17h, organisé par

l'A.M.R.P. (Association pour la Méthodologie de la Recherche en Psychiatrie) et de la Société Rhône-Alpes Psychiatrie. Lieu : amphi du bât B13, Hôpital Neurologique, 59 bd Pinel, 69500 BRON. *Rens. secrét.* Dr. Georgieff 72.35.86.11. p. 7579/8694.

L'adolescent et sa famille, vendredi 7 mai, organisé par l'Institut Théophile Roussel, 187 av. G. Péri, 78360 MONTESSON. Lieu : même adresse, salle Mithouard. Tarif : 300 F (repas inclus). *Rens. : secrét.* Dr Plantade 30.86.38.01.

Regard et jouissance chez

Freud et chez Lacan, par Paul-Laurent ASSOUN, professeur de psychologie clinique et de psychanalyse à l'Université Paris VII, samedi 8 et dimanche 9 mai, organisé par le Centre Thomas More, La Tourette, BP 105, 69210 L'ARBRESLE. Lieu : même adresse. *Rens.* 74.01.01.03. Tarifs: selon les revenus (réduction de 15% pour les groupes).

Education familiale et trajectoires scolaires, par Jean-Claude POURTOIS, lundi 10 mai à 18h30, organisé par l'association "Apprendre"-Sciences de l'Education, Université

Centre Pierre Léon
d'Histoire Economique et Sociale

SEMINAIRE D'HISTOIRE
DES FEMMES

Organisé par F. THEBAUD
Centre Pierre Léon - I.U.F.

Femmes, guerre et régimes autoritaires

VENDREDI 2 AVRIL, 14h - 16h30
L'expérience des femmes toulousaines 1939-1948 : Choix et contraintes
- Hannah DIAMOND (Université de Paris X)

VENDREDI 16 AVRIL, 14h - 16h30
L'étrange défaite du féminisme : Les féministes des années trente à Vichy
- Christine BARD (Université de Paris VII)

VENDREDI 14 MAI, 14h - 16h30
Violence, répression et différence des sexes: Une épuration sexuée ?
- Françoise ROUQUET (Univ. de Rennes)

VENDREDI 11 JUIN, 14h - 16h30
Des femmes devant les cours de justice à la libération
- Michèle WEINDLING et Françoise LECLERC (Université Paris VII)

Lieu : Maison Rhône-Alpes des Sciences de l'Homme,
14 av. Berthelot, 69007 LYON, Salle n° 343 N.
Rens. 72.72.64.01

Lumière-Lyon 2, 16 quai C. Bernard, 69007 LYON. Lieu: amphi 236. Tarifs : 30F, étudiants Lyon 2 et membres "Apprendre" 20 F. *Rens. 78.69.72.12.*

Affaires criminelles et mineurs, jeudi 13 et vendredi 14 mai, organisé par la Direction Régionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, 75 rue de la Villette, BP 3269, 69404 LYON Cedex 03. Lieu : salle de conf. de la Caisse d'Epargne de Lyon, 42 bd Deruelle, 69003 LYON. Tarif : 300 F. *Rens. A. Amande 72.33.06.40 ou J. Prost 78.44.85.67.* Date limite 18 avril.

Handicap plus vieillissement, quelles réponses ? jeudi 13 et vendredi 14 mai, organisé par la Fondation de France,

40 av. Hoche, 75008 PARIS et le CREA Rhône-Alpes, 46 rue E. Herriot, 69002 LYON. Lieu: Espace Tête D'or, 103 bd Stalingrad, 69100 VILLEURBANNE. Tarif : 850F. *Rens. 72.41.05.05.*

Approche sémiotique et psychanalytique d'une oeuvre littéraire : La Légende de St Julien l'Hospitaller (Flaubert), animé par Joël CLERGET, psychanalyste et Louis PANIER, sémioticien, vendredi 14 et samedi 15 mai. Lieu : CADIR, Université Catholique de Lyon, 25 rue du Plat, 69288 LYON Cedex 02. Tarifs : 220 F, F.C. 750F. *Rens. 72.32.50.30.*

Les transferts de connaissances. Qu'apprend-on en formation qui serve à autre chose qu'à réussir la formation ? par Philippe

MEIRIEU, professeur en Sciences de l'Education, Lyon 2, samedi 15 mai, organisé par la FPP (Formation à Partir de la Pratique), Institut de Psychologie, Lyon 2, 16 Quai C. Bernard, 69365 LYON Cedex 07. Lieu : même adresse, amphi 236. *Rens. 78.69.70.23.*



AUTRES RÉGIONS

Le 3e colloque Franco-Catalan Université-Entreprise, lundi 19 et mardi 20 avril. Lieu : Toulouse. Tarifs: 750 F, étudiants 300 F, F.C. 1500 F. *Rens. L. Caniot, CRP, 31138 BALMA Cedex, 61.24.61.61.*

Apprendre, ça s'apprend, 6e colloque de pédagogie

universitaire, mercredi 5 et jeudi 6 mai, organisé par l'IRAP (Institut de Recherche et d'Animation Pédagogique), 60 rue Vauban, BP 109, 59016 LILLE Cedex. Lieu : Domaine d'Engrain, 28 rue V. Hugo, 59810 LESQUIN. *Rens. J.-P. Donckèle, 20.78.25.63.* Tarif : 1200 F, possibilités à la journée.

L'enfant, ses parents et les équipes soignantes, 4e colloque national de périnatalité de Béziers, jeudi 13 et vendredi 14 mai, organisé par le Centre Hospitalier Général de Béziers, 2 Bd Perreal, BP 740, 34525 BEZIERS Cedex. *Rens. 67.30.85.05.*

Mouvement, geste... le corps théâtralisé, 5e rencontres "Théâtre à la folie", jeudi 13, vendredi 14 et samedi 15 mai, organisé par l'association AKTIS, 49 rue de la Mairie, 45800 SAINT JEAN DE BRAYES. *Rens. 38.52.40.49.*

Congrès annuel de la Société Française de Psychologie, jeudi 13, vendredi 14 et samedi 15 mai, organisé par la SFP et l'Université de Poitiers. Lieu : Poitiers. *Rens. 49.45.32.44.*

On sépare un enfant... un enfant se sépare, vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 mai, organisé par la SFPEA (Société Française de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent), Hôpital de la Salpêtrière, 47 bd de l'Hôpital, 75651 PARIS Cedex 13. Lieu : Groupe Hospitalier Sud, av. R. Laënnec, 80054 AMIENS Cedex 1. Tarifs : 1000 F, membre SFPEA-ICSMP 900 F, étudiants 600 F (+200 F ap. le 17/04). *Rens. Secrét. Pr. Mille au 22.66.82.95.*

Les informations contenues dans les diverses rubriques de ce journal ne sont pas de la publicité.



A PREVOIR

Attention aux dates limites d'inscription !!!

Quel avenir à l'âge adulte pour les enfants autistes, psychotiques, déficitaires ? jeudi 27, vendredi 28 et samedi 29 mai, organisé par l'association Les Myosotis, secrét. : ICS-Colloque de Grenoble 93, 42 bis rue Gambetta, 54500 VANDOEUVRE. Lieu : Grenoble Alpes Congrès, av. Innsbruck, 38000 GRENOBLE. Tarifs : selon catégorie. *Rens. 83.56.55.22.*

Une éthique en rééducation ? vendredi 11 et samedi 12 juin organisé par les Hospices Civils de Lyon et l'Hôpital Renée Sabran, Les Kermes, 83406 GIENS - HYERES Cedex. Lieu : VVF "La Badine", av de l'Esterel, Giens, 83408 HYERES Cedex. Date limite le 15 avril. *Rens. 94.38.17.20.*

Cadre psychanalytique et dispositif groupal en psychothérapie de groupe d'enfants, vendredi 11, samedi 12 et dimanche 13 juin, organisé par le CIRPPA (Centre d'Information et de Recherche en Psychologie et Psychanalyse Appliquées), 15 av Gal. Rollet, 89000 AUXERRE. Lieu : Auxerre. Tarifs : 1100 F, groupes, adhérents et étudiants 850 F, après le 15/04 1400 F. *Rens. 86.48.23.08.*

Processus de guérison, approche clinique et théorique, samedi 19 juin de 9h à 18h organisé par le laboratoire de psychopathologie fondamentale de Paris VII, Centre Censier, 13 rue Santeuil, 75005 PARIS. Lieu : Domus Médica, salle de conf., 60 bd de Latour-Maubourg, 75007 PARIS. Tarifs : 300 F, étudiants 200F, +100 F ap. le 16/05. *Rens. : 16 (1) 45.87.41.02.*

CANAL PSY

Institut de Psychologie
Université LUMIERE-Lyon 2
5, av. P. Mendès France
69676 BRON Cedex

10 numéro par an. 10 F le numéro

EN VENTE : à ELYPSY (Salle 114 K, Bron) et au Secrétariat F.F.P. (16 quai C. Bernard, Lyon 7e)

ABONNEMENTS : Etudiants Lyon 2 - 90F
Autres - 150 F

M.

Adresse.....

Tél:

Qualité (étudiant en/profession):

.....
souhaite s'abonner à Canal Psy
pour un an (10 Numéros) et
retourne ce bulletin
accompagné d'un chèque
de.....F à l'ordre de l'Agent
Comptable de l'Université
LUMIERE-Lyon 2 (merci de
joindre une photocopie de la
carte d'étudiant).

LIBRE A VOUS...

A propos du journal Canal Psy

Je pense que Canal Psy est une initiative heureuse et un bon moyen pour désenclaver FPP et la relier à l'université.

Je souhaite que le journal soit une source de renseignements précieuse pour les étudiants éloignés du campus ; informations qui sinon sont souvent difficiles à obtenir en temps voulu (je pense notamment aux horaires et inscriptions aux T.D. en début d'année scolaire). Qu'il soit aussi une zone de libre échange et de formation mutuelle entre les divers acteurs de l'Institut.

La gazette FPP a-t-elle de l'avenir ? Sera-t-elle réduite à une simple note d'informations pratiques et administratives spécifiques à FPP ? Dans ce cas pourquoi deux journaux distincts ?

Telles sont mes premières réflexions et questions après la lecture du numéro un de Canal Psy.

Denise GATEL
Etudiante FPP

AU SOMMAIRE DU
N°3

DOSSIER :

La réforme universitaire

- *Ses enjeux
à l'échelon national
- *Le point sur le cursus
de psychologie
- *Et vos articles en variations
sur le thème de la réforme

PETITES ANNONCES

Recrutement du personnel de
surveillance
Rentrée scolaire 1993

Les dossiers de candidature à un emploi de surveillance dans les établissements d'enseignements public sont disponibles au Rectorat de Lyon - DIPE 6B 92, rue de Marseille - BP 7227 69354 LYON Cedex 07 et devront être retournés dûment remplis avant le 16 avril 1993 (le cachet de la poste faisant foi).

PRIX DE
GERONTOLOGIE
"Michel PHILBERT"

La Fondation Nationale de Gerontologie et L'UGAP attribuent pour l'année 1993, un prix de 15 000 F, destiné à aider :

*Soit la publication d'une recherche universitaire française d'intérêt général. Il devra s'agir d'un travail original réalisé au cours des deux dernières années, qui n'aurait pas obtenu un financement suffisant pour sa publication.

*Soit la réalisation d'un voyage

d'études hors de France dans ce domaine, pour un chercheur, un professionnel ou un responsable bénévole, à charge pour lui de rédiger un rapport.

Dossiers de candidature à déposer avant le 30 juin 1993 auprès de la Fondation Nationale de Gerontologie, Prix UGAP-FNG, 49 rue Mirabeau, 75018 Paris.

PRIX ET BOURSES 1993
Fondation MUSTELA

Objectif : encourager les travaux sur le développement du jeune enfant et ses relations avec son milieu.

UN PRIX DE 100 000 F pour une thèse de doctorat de 3e cycle ou un travail scientifique récent.

UN PRIX HONORIFIQUE pour un ouvrage de langue française déjà publié, à l'intention des professionnels de la petite enfance ou du grand public.

DEUX OU TROIS

La rubrique s'ouvre à ses lecteurs !!!

Envoyez-nous vos annonces : recherche ou vente de livres, recherche ou offre de stage, et en vrac tout ce qui a trait à la psychologie et à la formation.

BOURSES POUR UN TOTAL DE 100 000 F pour financer les travaux d'étudiants qui veulent réaliser une thèse de doctorat de 3e cycle ou des recherches post-doctorales en psychologie, pédiatrie, pédo-psychiatrie. Déposez à la Fondation de France, avant le 15 mai pour les prix et avant le 15 juillet pour les bourses, un dossier de candidature à se procurer à la Fondation MUSTELA (C. LARCADE), BP 302, 92400 COURBEVOIE.

Le 15 Avril

Au River Side

50 f + 1 boisson gratuite
40f pour les
adhérents
10f la boisson

SOREE PSYCHO

5, rue St Paul,
Lyon 5, à 22 H
Les cartons sont
à retirer au local
d'ELPSY,
S 114K

L'enseignement à distance : Adaptation ou mutation du mode éducatif ?

nauté européenne, la multiplication des projets et des instances pour l'EAD, et la référence explicite à son nécessaire développement dans le texte du traité de Maastricht illustrent bien toute l'importance de ce mouvement d'adaptation des modes éducatifs. Cependant, plus qu'une simple adaptation de l'école au temps, à l'espace, à la technique, l'EAD est probablement en train d'imprimer au système éducatif une double mutation dans la mesure où il sait devenir l'instrument universel d'apprentissage pour tous et pour chacun. Dans une société où l'accélération des changements techniques, culturels et sociaux impose à tout individu de changer de métier, ou de renouveler entièrement son stock de connaissances plusieurs fois au cours de sa vie, l'EAD devient le mode éducatif conforme à cette nécessité. Pour les adultes, dont il devient l'école permanente, il est la méthode souple, adaptée, accessible, de procéder à ce renouvellement constant. Par sa variété et sa plasticité, il doit pouvoir se conformer à chaque projet individuel de formation. L'évolution du public du CNED au fil des années témoigne clairement de cette mutation : composé à l'origine uniquement de scolaires, il l'est maintenant au trois quarts d'adultes qui savent y trouver réponse à leur besoin d'apprentissage et de formation dans tous les domaines. Mutation de l'école des enfants vers l'école des adultes - de la "pédagogie" vers l'"andragogie" comme disent les spécialistes - , mais aussi mutation, par l'EAD, d'une logique de l'offre vers une logique d'adéquation à la demande. L'enjeu pour l'avenir sera de mobiliser toutes les compétences et tous les instruments de la communication et de l'interactivité pour répondre à une demande à la fois sociale et collective, combinée à une demande individuelle où chacun définit lui-même les étapes de son cheminement personnel. Dans la "société pédagogique" - comme le dit Michel Serres - où nous sommes entrés, l'EAD dans toutes ses composantes doit devenir à terme un instrument majeur de formation pour tous.

CANAL PSY



Conception et réalisation
Gaëlle CHEVRIER

Il n'est pas prévu pour l'instant que la 1^{re} année y soit comprise, les étudiants répondant aux critères du régime long y étant trop peu nombreux. En effet les étudiants en reprise d'étude entrent en général directement en 2^e année par équivalence et les étudiants sortant du baccalauréat ne deviennent éventuellement salariés que plus tard dans leur études.

CANAL PSY

est en vente à ELYPSY (s. 114 K, BRON) et au secrétariat FPP (s 116 D, 16 quai C. Bernard)